

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU Vendredi 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de mars à dix-neuf heures quinze se sont réunis à la salle des fêtes de Dohem, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M DAMBRUNE David, Maire de Dohem, dûment convoqués le 16 mars 2026.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Dorothée ANNEBICQUE, Luc AZELART, Doriane LORTHIOS, Philippe CARLIER, Noémie DELATTRE, Anthony GOMEL, Justine HILMOINE, Auxence GARACHE, Leslie FOUACHE, Frédéric LELEU, Emilie HUGOT, Jacky FACON, Fabienne DILLY, Joseph CARLIER

Était excusé(e) :

Secrétaire de séance : Emilie HUGOT

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n°07/2026 : délibération élection des adjoints

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

ont présenté une liste d'adjoints :

- M AZELART Luc avec M AZELART Luc 1^{er} adjoint, Mme ANNEBICQUE Dorothée 2^e adjointe, M CARLIER Philippe 3^e adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

– Liste présentée par M Azelart Luc, 14 voix (*quatorze*)

La liste présentée par M Azelart Luc ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoints au Maire

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 062-216202713-20260320-DEL2026_07-DE



Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 24/03/2026
et publication le 25/03/2026

Dohem, le 21/03/2026

Le Maire,

Le Maire, D.DAMBRUNE

David DAMBRUNE



Le secrétaire de séance

